departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 24 mars 2006

Votants: 40

Convocation du Conseil Municipal:

le 13 mars 2006

Appel d'offres ouvert - acquisition de services de télécommunications

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 30 mars 2006

[Annexe]

Président:

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers:

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Guillaume JUIN donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.

M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.

Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

Excusés:

Conseillers:

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine REYSSAT, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Dominique GUIBERT

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mars 2006

DELIBERATION D20060130

<u>Direction Systèmes</u> <u>Information&Télécommunications</u> Appel d'offres ouvert - acquisition de services de télécommunications

<u>ion&Télécommunications</u> télécommunication

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Les services de Télécommunications figurent aujourd'hui dans le champ concurrentiel. Il est donc nécessaire pour la Ville de Niort d'encadrer ses acquisitions en la matière par un appel d'offres.

Le marché en cours se termine au mois de mai 2006 et une consultation a été menée par les services de la Ville sur la base d'un marché comprenant 6 lots pour trois natures de prestations

Nature	Lot	Désignation	Estimation annuelle
Téléphonie fixe	1	Abonnements, raccordements, communications	84.365,00€
		entrantes et sortantes vers toutes les destinations (à partir	
		des sites principaux)	
	2	Abonnements, raccordements et communications	130.522,00€
		entrantes des autres PABX et lignes isolées.	
		Communications sortantes vers tous les services à valeur	
		ajoutée (minitel, audiotel). Prestation pour des	
		numéros publicitaires, Liaisons louées analogiques et	
		liaison Tedeco	
	3	Communications sortantes vers les destinations locales,	54.000,00€
		nationales, internationales et tous types de mobiles à	
		partir des sites isolés	
Téléphonie Mobile	4	Abonnements, Matériels, Communications et services	40.000€
		liés à la mobilité	
Internet	5	Abonnements Internet pour les sites isolés	15.828,00€
	6	Prestation pour un réseau Haut débit avec accès internet	70.000 €

Le marché est à bons de commandes, pour une durée d'un an, reconductible deux fois.

Les crédits nécessaires seront imputés aux différentes fonctions du chapitre 011 - article 6262.

Dans le cadre de l'appel d'offres, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 24 mars 2006 pour désigner les attributaires.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver les marchés attribués aux sociétés suivantes pour les montants estimatifs figurant dans le tableau ci-après :

Lot n°	Société Attributaire	Montant en € TTC	
1	Neuf Cégétel	56.025,15	
2	France Télécom	136.420,25	
3	Neuf Cégétel	41.283,53	
4	SFR	18.083,52	
5	France Télécom	18.858,53	
6	France Télécom	107.491,70	

⁻ Autoriser le Maire ou l'adjoint délégué à signer le marché.

LE CONSEIL ADOPTE

 $\begin{array}{lll} Pour: & 40 \\ Contre: & 0 \\ Abstention: & 0 \\ Non participé: & 0 \\ Excusé: & 5 \end{array}$

Pour le Maire de Niort **Alain BAUDIN** L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

Ordre du jour